

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 31620

Durée :

- Formation alternée sur un an
- de septembre à juin
- 560 h de formation en centre
 - 16 semaines en centre
 - 36 semaines en entreprise (congés payés compris)

Lieu :

Formation théorique à Fauville en Caux
Formation pratique à Mesnières en Bray ou sur des chantiers-école

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 95 97 00

 cfa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux

 www.cfa.naturapole.fr

Arboriste Elagueur

Par Unités Capitalisables



En partenariat avec le Lycée Saint Joseph

Ce diplôme est également accessible
en formation continue ou en VAE

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Arboriste Elagueur est un diplôme de niveau 4 qui permet à son-sa titulaire d'exercer le métier de grimpeur élagueur. Il-Elle exerce son activité dans les entreprises d'espaces verts ou dans le secteur public. Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le-la candidat-e doit :

- Etre âgé-e de 18 à 29 ans,
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 en aménagements paysagers (autres bac en lien avec le métier nous contacter)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait après entretien et tests pratiques et théoriques avec l'équipe des formateurs-trices en charge des enseignements.

L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat-es.

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

UC 1	<ul style="list-style-type: none"> Définir une stratégie d'intervention
UC 2	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail
UC 3	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des interventions techniques sur les arbres

Atouts de la formation

- Sauvetage dans les arbres
- Habilitation électrique
- CACES nacelle
- Brevet Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat-es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés



- Taux moyen de réussite à l'examen : 86 %
- Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, année N-2) : 100%
- Taux moyen de satisfaction : 100 %



Rémunération

18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel et/ou majoré de 15 points selon le diplôme permettant l'entrée en formation.

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 95 97 00
 cfa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
 Fauville en Caux
 76640 Terres de Caux
 www.cfa.naturapole.fr



cfa.naturapole.fr